



**Fédération
des Pêcheurs
Hauturiers**
NOUVELLE-CALÉDONIE

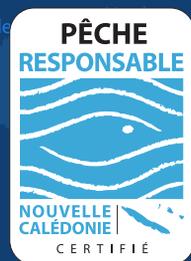
email : fph@lagoon.nc



Pétrie

Astrolabe

Bellona



«Pêche Responsable» par la Fédération des Pêcheurs Hauturiers DE NOUVELLE-CALÉDONIE

Illustrations © Communauté du Pacifique (CPS)



« Parler d'une seule voix »

La création en 2007 de la Fédération des Pêcheurs Hauturiers a apporté une dynamique nouvelle à la filière.

Mieux organisés et davantage soudés, les cinq armements de Nouvelle-Calédonie agissent et parlent désormais d'une seule voix pour faire connaître, et reconnaître, leur savoir-faire : une pêche à la palangre sélective (un hameçon = un poisson), exercée dans le respect de l'environnement. Car protéger nos océans et gérer nos stocks de poissons sont nos responsabilités.

Nous, armateurs calédoniens, nous inscrivons dans cette ligne depuis plusieurs années, en devançant même parfois la loi, comme, par exemple, pour la pêche aux requins, interdite légalement depuis 2013, mais dont nous avons décidé de cesser la pratique depuis près de 8 ans ; ou encore en participant activement à la mise en place du parc naturel de la mer de Corail. La démarche vers la « Pêche Responsable » s'inscrit dans cette volonté

d'améliorer encore nos pratiques pour garantir, au-delà de la réglementation en vigueur, une bonne gestion de la ressource, une pêche respectueuse de l'environnement, des règles d'hygiène et de traçabilité garantissant la qualité des produits et de bonnes conditions de travail et de sécurité à bord. Grâce à l'implication des pêcheurs hauturiers de Nouvelle-Calédonie et au soutien des agents de l'ERPA, de la Chambre d'agriculture, des Affaires maritimes et des Affaires vétérinaires, le cahier des charges de la « Pêche Responsable » est aujourd'hui la première référence technique relative aux bonnes pratiques de pêche officiellement et territorialement reconnue.

Jean-François HUGLO

Président de la Fédération des Pêcheurs Hauturiers de Nouvelle-Calédonie

p. 3

La pêche hauturière : une activité majeure du développement en Nouvelle-Calédonie

p. 6

La Fédération des pêcheurs hauturiers de Nouvelle-Calédonie

p. 7

Une pêche hauturière responsable en Nouvelle-Calédonie

p. 8

Les 4 grands axes de la certification « pêche responsable »

SOMMAIRE

LA PÊCHE HAUTURIÈRE : UNE ACTIVITÉ MAJEURE DU DÉVELOPPEMENT EN NOUVELLE CALEDONIE

➤ Armements

La pêche hauturière calédonienne est une filière professionnelle constituée historiquement de 5 armements, qui exploitent une flottille homogène de navires de taille moyenne. Environ, 17 licences sont attribuées annuellement par la Nouvelle-Calédonie pour la pêche aux thonidés dans l'espace maritime calédonien.



➤ Captures

Depuis une dizaine d'années, les captures sont stables autour de 2 800 tonnes par an. Le thon blanc reste l'espèce majoritaire, représentant près de 60% de la production. Le thon jaune représente 26% des captures.

Les espèces les plus pêchées, après les thons blancs et jaunes, sont les marlins et les mahi mahi vendus localement. Viennent ensuite, les thons obèses dont les plus beaux spécimens sont vendus entiers frais sur les marchés japonais aux enchères. Enfin, on retrouve également divers poissons tels que le saumon des dieux, le thazard du large ou wahoo, l'espadon, le voilier, ou encore la bonite vendus localement.



Navire palangrier de la flotte Navimon

➤ Technique et effort de pêche

Cette filière utilise une seule technique de pêche : la palangre horizontale dérivante qui consiste à poser en mer une ligne principale en nylon, équipée de lignes secondaires armées d'hameçons (entre 1 600 et 2 000 hameçons).

Cette ligne laissée à la dérive pendant une dizaine d'heures est communément appelée longue ligne. En moyenne, un peu plus de 300 campagnes d'une douzaine de jours sont réalisées chaque année. Cela représente un effort de pêche faible au regard de la superficie de la zone exploitée (1,3 million de km²). Réparti sur l'année et sur la surface exploitée, l'effort de pêche est d'environ 1 hameçon pour 110 km² d'océan.



La filière pêche calédonienne utilise pour seule technique, la palangre horizontale

LA PÊCHE HAUTURIÈRE : UNE ACTIVITÉ MAJEURE DU DÉVELOPPEMENT

➤ Emploi

Les emplois, directement et indirectement liés à la pêche hauturière, sont estimés à 624 personnes.



L'équipage d'un navire compte en moyenne 6 marins

➤ Stocks de poissons

Contrairement à certains États et territoires océaniques, le niveau de prélèvement sur les stocks de poissons qui traversent le parc naturel de la mer de Corail est très faible (2,3 kg/km²/an). Il en résulte donc un effort de pêche diffus équivalent à 0,2 jour de mer/an/100 km².

Une technique de pêche sélective, ciblant une ressource dont l'état est jugé satisfaisant, combinée à la mise en œuvre d'un nombre limité de navires, tous locaux, permet d'avancer que l'impact de la pêcherie palangrière calédonienne sur la ressource thonière est très faible. Les navires de pêche ne ciblent que les poissons adultes qui se sont déjà reproduits et qui séloignent des bancs de jeunes poissons.



Les captures sont stables depuis une dizaine d'années (environ 2 800 tonnes par an)

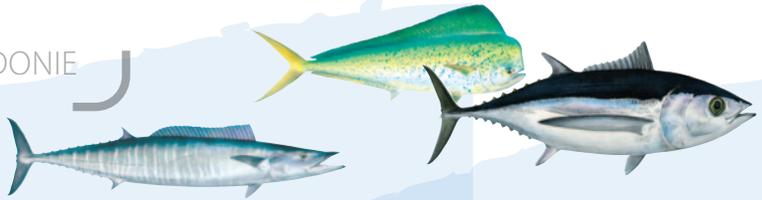
➤ Participation à la gestion des ressources - Sentinelles du parc naturel

Les armements remplissent volontairement leurs obligations à l'égard de la Nouvelle-Calédonie et de l'organisation régionale des pêches (WCPFC) en collaborant aux programmes d'évaluation des stocks et d'acquisition de connaissances biologiques. C'est ainsi que chaque navire accueille à son bord, au moins pour une campagne par an, un observateur des pêches. Des collectes d'échantillons sont effectuées au cours de ces campagnes d'observations, mais également à quai au retour des navires. Durant ces campagnes d'observations tout est scrupuleusement consigné afin que les données collectées contribuent de manière précise à l'estimation de l'état des stocks de poissons, et de l'impact de l'activité de pêche sur les espèces dites d'intérêt particulier (requins, tortues, oiseaux...).



Par leur présence accrue, les pêcheurs calédoniens sont les sentinelles du parc naturel de la mer de Corail





> Surveillance sanitaire

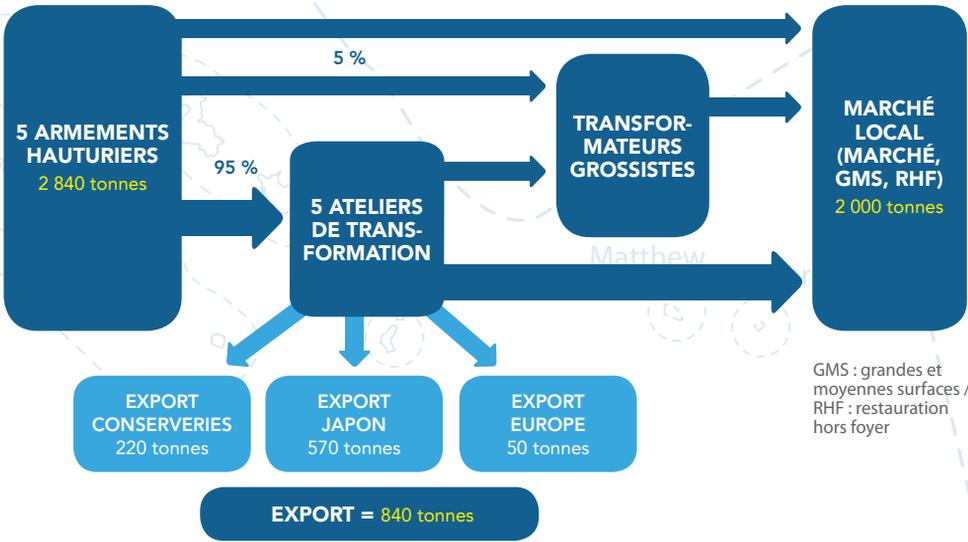
Les produits de la pêche hauturière font l'objet de plusieurs niveaux de contrôles menés par le service d'inspection vétérinaire, alimentaire et phytosanitaire de la DAVAR. Il existe tout d'abord le plan de surveillance et de contrôle annuel, qui répond aux exigences réglementaires de l'Union Européenne sur les espèces exportées. Ensuite, des enquêtes spécifiques visent à surveiller, notamment les teneurs en mercure. Enfin, des analyses officielles sont réalisées dans le cadre du suivi de la conformité sanitaire. Les producteurs et transformateurs réalisent aussi

des autocontrôles microbiologiques réguliers dans le cadre de leurs agréments d'hygiène.



Atelier de transformation - Navimon

> Circuit commercial (année 2015)



GMS : grandes et moyennes surfaces / RHF : restauration hors foyer

Chaque année, environ 30 % de la production est exportée. En 2015, le chiffre d'affaires à la première vente de la filière s'est élevé à 1 135 million F CFP.

Sources : Observatoire économique de la filière hauturière, ISEE

LA FÉDÉRATION DES PÊCHEURS HAUTURIERS DE NOUVELLE-CALÉDONIE

> Histoire

La Fédération des Pêcheurs Hauturiers de Nouvelle-Calédonie est une association loi 1901 qui a été créée le 8 octobre 2007. Elle est présidée, depuis sa création par Jean-François Huglo, directeur d'Albacore.



Quai des armements des pêcheurs hauturiers - Nouville

> Membres

Les cinq armements de la Nouvelle-Calédonie ont adhéré à la Fédération des Pêcheurs Hauturiers de Nouvelle-Calédonie dès sa création : Albacore, Baby Blue, Navimon, Pescana et Sea Horse. L'armement Munun l'a rejoint récemment.

Objectifs

La Fédération des Pêcheurs Hauturiers de Nouvelle-Calédonie a pour but d'unir les voix des armateurs locaux, notamment en vue de la définition de leur statut et d'une meilleure reconnaissance de leur activité par les pouvoirs publics mais également afin de communiquer au nom de la filière auprès des consommateurs et de la société civile.



Bateau usine Yellow Fin - Albacore

> Démarche

« Pêche Responsable »



La Fédération des Pêcheurs Hauturiers de Nouvelle-Calédonie a souhaité lancer une démarche, initiée par l'ensemble de la profession (5 armements), pour défendre la haute qualité de ses produits, la gestion durable de la ressource et pérenniser la filière. Ainsi, avec l'aide de l'ERPA et les soutiens techniques des Affaires maritimes, de la Chambre d'agriculture et de la DAVAR, la Fédération des Pêcheurs Hauturiers de Nouvelle-Calédonie a obtenu sa pleine reconnaissance en tant qu'Organisme de Défense et de Gestion (ODG) en novembre 2013. Cet organisme assure la défense du signe officiel de qualité « Pêche Responsable » sur l'activité hauturière, visant à faire reconnaître et à promouvoir les bonnes pratiques mises en œuvre, de manière collective, au cours des dernières années.

En apportant des réponses concrètes et sérieuses aux consommateurs, ce label s'inscrit également dans le contexte actuel où les exigences alimentaires et environnementales sont au cœur des débats de société.

UNE PÊCHE HAUTURIÈRE RESPONSABLE EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Démarche globale de gestion, le référentiel

« Pêche Responsable » vise, au-delà du respect de la réglementation, à mettre en œuvre des pratiques respectueuses de la ressource en poissons pélagiques, de l'environnement, des produits pêchés ainsi que de la sécurité et des conditions de travail.

> Principes

La « Pêche Responsable » est fondée sur les principes suivants :

- la conservation et la gestion des ressources bio-aquatiques (qualité, diversité, disponibilité) dans un contexte de sécurité alimentaire et de développement durable ;
- l'utilisation d'engins et de navires respectueux de l'environnement ;
- la mise en œuvre de pratiques de pêche sélectives et respectueuses de l'environnement ;
- la capture, la manutention, la transformation et la distribution des produits effectuées de manière à préserver la valeur nutritionnelle, la qualité et l'innocuité des produits, à réduire le gaspillage et à minimiser les effets négatifs sur l'environnement et sur les communautés locales ;
- la préservation des habitats « critiques » (zones humides, mangroves, récifs, lagons) ;
- la préservation des conditions de travail ;
- l'utilisation responsable, durable des ressources.



Conditionnement des thons sur navire usine Yellow Fin

> Produits concernés

Le référentiel « Pêche Responsable » de la Fédération des Pêcheurs Hauturiers concerne l'ensemble de la production de la flotte hauturière de Nouvelle-Calédonie (poissons pélagiques). Les produits certifiés

peuvent être entiers ou découpés, crus, frais ou congelés, présentés en vrac ou sous conditionnement. Ils sont destinés au marché local, par le biais des ateliers de transformation, des grossistes et des grandes et moyennes surfaces.

Le champ concerné par la certification « Pêche Responsable » est celui qui relève de la responsabilité des armateurs : il englobe toutes les opérations, de la pêche au débarquement des captures.



Navire Pesca Vaillant

LES 4 GRANDS AXES DE LA CERTIFICATION

➤ Gestion de la ressource

Face à la pression grandissante exercée sur les ressources marines à l'échelle régionale du Pacifique, il est important pour la filière hauturière de Nouvelle-Calédonie de contribuer à une gestion durable des stocks de poissons exploités tout en pratiquant une pêche sélective respectueuse de l'écosystème et de sa diversité. La bonne gestion de la ressource nécessite une pleine coopération avec le monde scientifique, passant notamment par la fourniture de données fiables et complètes.

Objectifs

- Exploiter la ressource de manière durable
- Maîtriser les impacts sur l'écosystème
- Contribuer à l'amélioration des connaissances scientifiques

➤ Respect de l'environnement

Comme toute activité humaine et économique la pêche hauturière génère des déchets. La mise en œuvre d'une gestion efficace de ces déchets, passant par leur stockage et leur élimination, s'inscrit dans une démarche de respect de l'environnement répondant aux exigences sociétales.

Par ailleurs, la consommation de carburant constitue un poste de dépense très important pour les navires de pêche. La maîtrise de cette consommation apparaît indispensable tant d'un point de vue économique qu'écologique.

Objectifs

- Améliorer la gestion des déchets
- Limiter l'impact des déchets produits sur l'environnement
- Optimiser la consommation d'énergie

➤ Hygiène, qualité et traçabilité

Afin de garantir la meilleure qualité des produits aux consommateurs, de bonnes pratiques d'hygiène, de traitement, de stockage et de conservation doivent être respectées dès le début de la chaîne d'approvisionnement. De plus, une importance prioritaire doit être accordée à la traçabilité des produits pour permettre in fine d'identifier, de différencier et de valoriser les produits présents sur les étals.

Objectifs

- Garantir la qualité des produits
- Garantir la traçabilité des produits
- Valoriser les produits



Une pêche sélective et respectueuse

➤ Conditions de travail et sécurité à bord

Les particularités du travail à bord d'un navire de pêche hauturier doivent être mieux prises en compte afin d'améliorer les conditions de sécurité, de travail et de vie des équipages.

Objectifs

- Assurer des conditions de travail et de vie satisfaisantes aux personnes travaillant sur les navires de pêche
- Garantir la sécurité du personnel embarqué